

**CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE**  
Société par actions simplifiée au capital de 5 703 960 euros  
Siège social : 1/5, quai George V – 76600 Le Havre  
399 798 503 RCS LE HAVRE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2012**

[...]

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, constatant que le dépassement par la Société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de deux des trois seuils visés à l'article R233-16 du code de commerce, impliquant l'établissement de comptes sociaux consolidés au titre de l'exercice en cours, décide, conformément aux dispositions de l'article L823-2 du code de commerce, de nommer en qualité de second commissaire aux comptes titulaire

F.B.A, représenté par Monsieur Dominique FERTE  
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros  
dont le siège social est 1, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris,  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 353 976 202.

Le mandat sera d'une durée de six exercices, prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

F.B.A, ainsi nommé, a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

VOTE CONTRE                    voix  
ABSTENTION                    voix  
VOTRE POUR            384 102    voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, constatant que le dépassement par la Société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de deux des trois seuils visés à l'article R233-16 du code de commerce, impliquant l'établissement de comptes sociaux consolidés au titre de l'exercice en cours, décide, conformément aux dispositions de l'article L823-2 du code de commerce, de nommer en qualité de second commissaire aux comptes suppléant

Monsieur Frédéric SIMEON  
1, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris

Le mandat sera d'une durée de six exercices, prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Frédéric SIMEON, ainsi nommé, a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

VOTE CONTRE                                voix

ABSTENTION                                voix

VOTRE POUR            384 102    voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

VOTE CONTRE                                voix

ABSTENTION                                voix

VOTRE POUR            384 102    voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

\* \* \*

Certifié conforme par Natalie de CHALUS,  
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N de Chal", written in a cursive style.

# F. B. A.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**SAS Chalus Chegaray et Compagnie**  
1, quai George V  
CS 80871  
76087 LE HAVRE

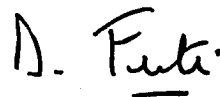
Paris, le 11 juillet 2012

A l'attention de Monsieur Vianney de CHALUS

Monsieur le Président,

L'assemblée générale ordinaire de votre société SAS Chalus Chegaray et Compagnie qui s'est réunie le 29 juin 2012 a nommé le cabinet F.B.A. représenté par Dominique Ferté en qualité de second commissaire aux comptes titulaire. Nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous acceptons ce mandat et nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous témoigner en nous confiant cette mission.

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous pourriez souhaiter, et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.



**F.B.A**  
**Représenté par Dominique Ferté**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris

1, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ - 75008 PARIS  
T / 01 42 65 25 12 - Fx / 01 42 65 24 95 - E / fba@fba-ferte.fr



Paris, le 26 juin 2012

## **ATTESTATION**

Je soussigné, Serge ANOUCHIAN Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, Conseil Régional de Paris,

Faisant élection de domicile au siège de la Compagnie : 50, rue de Londres 75008 PARIS

Certifie que : la société FERTE BOUCHER ET ASSOCIES - FBA

Adresse : 1 RUE DU FBG ST HONORE 75008 PARIS

est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes depuis : 1991

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Le Président

  
Serge ANOUCHIAN



Paris, le 5 juillet 2012

### ATTESTATION

Je soussigné, Serge ANOUCHIAN Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, Conseil Régional de Paris,

Faisant élection de domicile au siège de la Compagnie : 50, rue de Londres 75008 PARIS

Certifie que : Monsieur DOMINIQUE FERTE

Adresse : 1 RUE DU FBG SAINT HONORE 75008 PARIS

est inscrit sur la liste des commissaires aux comptes depuis : 1981

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Le Président

  
Serge ANOUCHIAN

**FREDERIC SIMEON**  
Commissaire aux comptes

**SAS Chalus Chegaray et Compagnie**  
1, quai George V  
CS 80871  
76087 LE HAVRE

Paris, le 11 juillet 2012

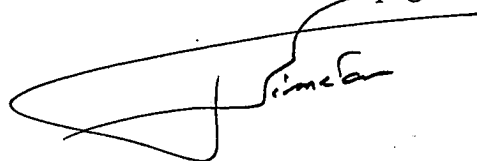
A l'attention de Monsieur Vianney de CHALUS

Monsieur le Président,

L'assemblée générale ordinaire de votre société SAS Chalus Chegaray et Compagnie qui s'est réunie le 29 juin 2012 m'a nommé en qualité de second commissaire aux comptes suppléant. J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte ce mandat et je vous remercie de la confiance que vous voulez bien me témoigner en me confiant cette mission.

Je reste à votre disposition pour toute information que vous pourriez souhaiter, et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Frédéric SIMEON**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris





Paris, le 27 juin 2012

## **ATTESTATION**

Je soussigné, Serge ANOUCHIAN Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, Conseil Régional de Paris,

Faisant élection de domicile au siège de la Compagnie : 50, rue de Londres 75008 PARIS

Certifie que : Monsieur Frédéric SIMEON

Adresse : 1 RUE DU FBG SAINT HONORE 75008 PARIS

est inscrit sur la liste des commissaires aux comptes depuis : 2006

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Le Président



Serge ANOUCHIAN